

La migration de retour des retraités : trajectoire de fin de vie ou nouveaux départs, cas du Maroc

KATEB Kamel*

■ Résumé

Sur instruction de la division de population des Nations Unies différents pays dont le Maroc ont introduit dans leur recensement de population des questions relatives aux migrations internationales. Elles permettent entre autres de saisir la migration de retour des nationaux. Dans les recensements marocains, les retraités en migration de retour sont saisis en fonction de leurs caractéristiques sociodémographiques. Les données du recensement ont été complétées par des enquêtes en 2003-4, 2006, 2008 et 2013. Leur objectif est déterminé la contribution des migrants de retour au développement économique de leur pays de naissance et plus particulièrement au développement local. Ces enquêtes donnent-elles lieu à une meilleure connaissance des trajectoires familiales des retraités qui ont opté pour le pays d'origine ? Envisagent-ils leur retour comme une possibilité de fructifier le capital humain ou financier acquis pendant la migration ?

L'étude des migrations internationales s'intéresse de plus en plus aux migrations de retour, mais en général, occulte la migration de retour des retraités. Ils constituent globalement plus d'un migrant de retour sur cinq chaque année (en tenant compte des retours forcés pris en compte dans les échantillons), comme le montre plusieurs enquêtes effectuées dans les pays du Maghreb : une (MIREM) en 2006 a concerné les trois pays alors que trois autres (2003, 2008 et 2012) n'ont porté que sur le Maroc. Les différentes enquêtes à l'aide de questionnaires très étoffés décrivent les caractéristiques socio-économiques (avant, pendant et au retour de la migration) et les trajectoires des migrants de retour.

L'exploitation de ces enquêtes, malgré la forte proportion de retraités dans les échantillons, accordent une attention secondaire à la trajectoire des retraités de retour privilégiant le plus souvent les investisseurs pourvoyeurs d'emplois et d'activité économique. Une exploitation appropriée de ces enquêtes peut forcément donner lieu à une meilleure connaissance des nouvelles trajectoires familiales des retraités qui ont opté pour le pays d'origine (retour en couple avec ou sans enfant, retour solitaire, remise en couple etc.). Cela permet aussi de mettre en évidence si le retour est envisagé pour un certain nombre d'entre eux comme une possibilité de fructifier le capital humain ou financier acquis pendant la migration.

Une première exploitation des enquêtes sur la base d'une classification automatique reposant sur les variables démographiques et socioéconomiques a fait ressortir que les deux tiers des retraités enquêtés dans la région de Tanger-Tétouan habitaient dans une autre région avant la migration, qu'ils ont effectués régulièrement des transferts d'argent et qu'ils ont investi dans l'immobilier. Cet article effectuera, en se centrant sur les retraités des différentes enquêtes sur les migrations de retour, le traitement statistique

* Ined

de classification automatique sur la base d'une analyse factorielle et comparera les résultats avec ceux obtenus sur l'ensemble des échantillons.

Caractéristiques des données sur les migrants de retour

Les recensements

Une partie des migrants de retour est connue par le recensement, à partir de la question sur la résidence antérieure : les natifs (ou, selon l'information disponible, les nationaux) du pays de départ qui résidaient à l'étranger à la date de la résidence antérieure retenue par le recensement (habituellement 5 ans, selon les recommandations des Nations Unies) sont des migrants de retour. Il s'agit donc de migrants rentrés relativement récemment. Il est possible d'utiliser cette information pour tirer un échantillon de migrants de retour, cependant, l'enquête doit être faite peu après le recensement, car de nombreux migrants en retour temporaire ré-émigrent à l'étranger ou à l'intérieur du pays. On manque aussi les migrants rentrés depuis plus de 5 ans et ceux qui sont rentrés et repartis avant le recensement. Il est aussi parfois difficile d'obtenir un échantillon de migrants de retour issu du recensement des instituts nationaux de statistiques. Les migrants de retour saisis par le recensement peuvent cependant être tabulés et faire l'objet d'une étude statistique, mais celle-ci est limitée à l'information disponible dans le recensement qui fournit néanmoins des informations sociodémographiques de base. De plus, le recensement permet une comparaison représentative des migrants de retour avec l'ensemble de la population.

Les enquêtes selon la méthode « boule de neige » ou « snow ball »

La méthode utilisée dans les enquêtes sur les migrants de retour est donc généralement celle appliquée lorsque l'on a à faire à une population difficile à cerner. Les migrants de retour n'étant habituellement pas enregistrés, il est difficile de construire un échantillon représentatif. On recourt donc à l'identification par eux-mêmes des concernés sur le terrain qui indiquent d'autres personnes dans la situation de retour. Chaque enquêté fait alors partie d'une chaîne dont il donne les maillons suivants. C'est pourquoi elle est souvent assimilée à la construction d'un échantillonnage par grappe. À la différence que dans ce dernier cas on construit ce type d'échantillon par tirage au hasard dans une population dont on veut connaître les caractéristiques. Dans le cas qui nous intéresse l'échantillon est construit au fur et à mesure du déroulement de l'enquête. Les premiers enquêtés identifiés indiquent les prochains dans une chaîne continue. Cette méthode a l'inconvénient de sélectionner des personnes de milieux sociaux semblables et conduire à une surreprésentation de certains milieux et types de migrants de retour.

Ces dernières années, des enquêtes ont été menées sur la migration de retour dans les pays du Maghreb et plus particulièrement au Maroc.

– La première a été menée au Maroc par le CERED entre octobre 2003 et janvier 2004, dans les régions du grand Casablanca et de Sous-Massa-Draa. Elle a concerné un échantillon de 1467 individus sur la base « des listes de migrants de retour inventoriées par les autorités dans les zones échantillon, et elle a été complétée par la méthode boule de neige »¹.

¹ M. Mghari (CERED), communication personnelle.

- Des enquêtes financées par des fonds européens ont été effectués en 2006 dans les trois pays maghrébins par le MIREM. Le nombre total d'enquêtés était de 992, dont 332 en Algérie, et 330 respectivement au Maroc et en Tunisie, essentiellement sélectionnés par la méthode boule de neige.
- En 2008, une nouvelle enquête financée par le projet MAE (Migration Afrique-Europe) sur les fonds FSP du ministère des Affaires Étrangères français a été réalisée au Maroc dans la région de Tanger-Larache-Tétouan-Chechaouen, par l'AMERM auprès de 516 migrants de retour, tirés dans « un fichier d'adresses de migrants de retour provenant du recensement de 2004 »². La méthode boule de neige a complété l'échantillon lorsque les migrants tirés n'ont pas été retrouvés.
- En 2013, une dernière enquête intitulé « Enquête impact de la migration internationale sur le développement au Maroc » intègre un volet sur la migration de retour. C'est une enquête-ménage au niveau national, elle comprend les ménages migrants (avec des Marocains résidant à l'étranger, des migrants de retour et des immigrants étrangers au Maroc) et ménages non migrants pour comparaison. L'échantillon est constitué de 1200 ménages, il prend en compte tous les migrants des ménages enquêtés (Migrations masculines et féminines, migrations anciennes et récentes, transferts, économie des ménages). Les migrants de retour identifiés et enquêtés sont au nombre de 319.

Les migrants de retour au recensement

Les résultats du RGPH (2004) du Maroc³ sont fournis comme cadre général de la migration de retour, présentant ses divers aspects et notamment sa fluidité. Le recensement du Maroc de 2004 a énuméré 165 000 migrants de retour, 105 000 hommes et 60 500 femmes. Ils avaient émigré principalement en France (36 %), en Algérie (11 %), des pays Arabes d'Asie (8 %) et d'Espagne (6 %) et 4 % revenaient de Belgique, des Pays-Bas et d'Italie.

Sexe et âge des migrants de retour au recensement de 2004 [Maroc]

Selon le RGPH de 2004, les retours masculins consistent en 27 % de personnes âgées de 60 ans et plus ; le groupe le plus important est celui de la tranche des 25-49 ans (40 %) et des 50-59 ans qui représentent 16 % des retours masculins (figure 1). Une petite proportion (7 %) regroupe des individus âgés entre 15-24 ans, ils comptent sans doute beaucoup d'étudiants et une autre (10 %) regroupe les moins de 15 ans, souvent des enfants de migrants nés à l'étranger.

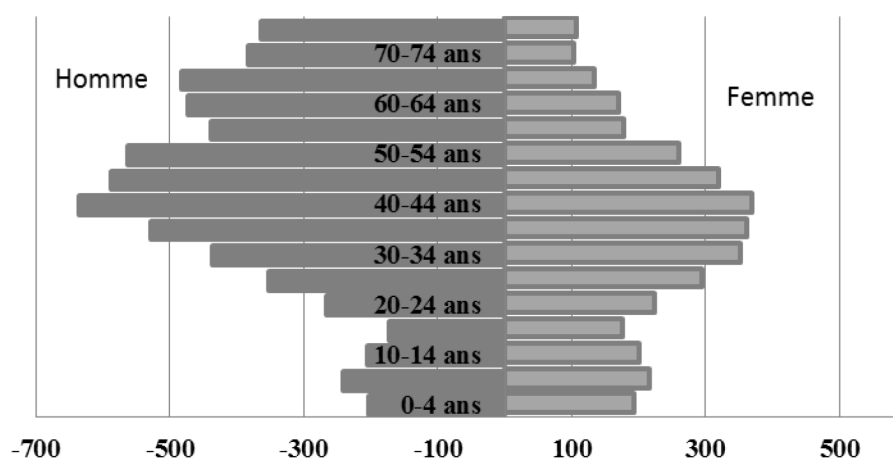
Les migrants de retours de sexe féminin sont relativement plus jeunes, car la migration ancienne était surtout masculine. Seuls 14 % des retours féminins ont plus de 60 ans, 46 % appartiennent à la tranche d'âge 25-49 ans ; 11% à celle de 15-24 ans et 17 % ont moins de 15 ans. Le rapport de masculinité des retours est de 173 hommes pour 100 femmes. Il est plus élevé aux âges élevés où la migration féminine était rare, Il est plus faible (130) pour les retours de 25-39 ans. Les migrants de retours consistent

² « Le tirage d'un échantillon aléatoire représentatif de l'ensemble des migrants de retour dans chacun des milieux de résidence de la région de Tanger-Tétouan selon le poids de chaque milieu en termes de présence de migrants de retour fait qu'il n'a pas été possible d'avoir des résultats au niveau du milieu rural pour raison d'échantillon rural limité » (M. Mghari (CERED), communication personnelle) ; un autre volet de cette enquête concernait 500 ménages ayant un émigrant récent au recensement de 2004.

³ Des résultats plus complets se trouvent dans le rapport de l'Enquête AMERM de 2008 à Tanger Tétouan Chechaouen (Khachani, Mghari 2010)

donc en une majorité d'adultes d'âge actif et représentent un grand potentiel économique, 58 % des hommes et 28 % des femmes, migrants de retour étaient actifs.

Figure 1. Pyramides des âges des migrants de retour selon le RGPH 2004 du Maroc



Niveau d'études

Les données du RGPH de 2004 font apparaître des proportions de migrants de retour ayant un niveau d'étude supérieur très élevées, avec 47,5 % des hommes et 45 % des femmes de 25-34 ans ayant un niveau supérieur. Cependant, seuls 9 % des hommes de retour de 25-29 ans recensés déclarent avoir un diplôme universitaire et 11 % pour les hommes de 30-34 ans (14 % et 18 % pour les femmes). Ceci montre que beaucoup de migrants de retour ayant déclaré un niveau d'étude supérieur n'ont pas encore obtenu leur diplôme universitaire. En fait, la plupart (près de 80 %) des 15-19 ans et 50 % des hommes et 42 % des femmes de 20-24 ans de retour sont élèves ou étudiants. Il apparaît donc qu'une forte proportion des retours jeunes enregistrés au recensement était en retour temporaire, en cours d'études.

Activité

Les taux d'activité par âge sont relativement très élevés, supérieurs à 90 %, pour les hommes de 30 à 49 ans (figure 2). Une migrante de retour de 25-29 ans sur deux est active, ce qui traduit sans doute un effet de la sélection des femmes étudiantes ou actives dès avant l'émigration parmi les nouvelles migrantes, alors que celles qui reviennent plus âgées ont souvent des charges de famille. Globalement, 40 % des femmes de retour sont des femmes au foyer. Les proportions de femmes au foyer augmentent aux âges plus élevés, atteignant 55 % pour les retours de 35-49 ans. Aux âges élevés, 57 % des migrants de retours âgés de 60-64 ans et 76 % de ceux âgés de 65 ans ou plus sont des retraités. Seulement 15 % des migrantes de retour sont retraitées en raison d'une plus faible activité féminine dans ces générations, y compris à l'étranger.

Les professions illustrent bien comment le bilan professionnel des retours peut être positif (figure 3). Les conducteurs de machines, les exploitants et ouvriers agricoles sont peu représentés parmi les retours. Ils sont plus souvent employés, artisans ou ouvriers qualifiés et commerçants ou intermédiaires

du commerce et de la finance et surtout cadres moyens, supérieurs, professions libérales ou directeurs d'entreprises.

Figure 2. Taux d'activité selon l'âge des hommes et des femmes migrants de retour, RGPH 2004, Maroc

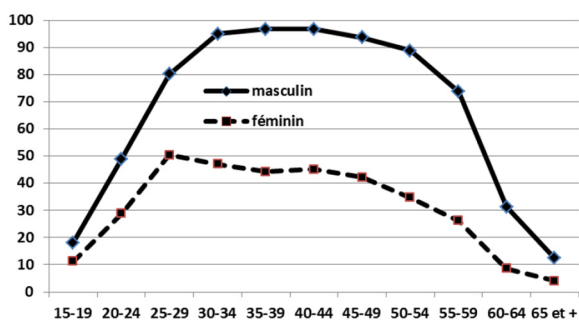
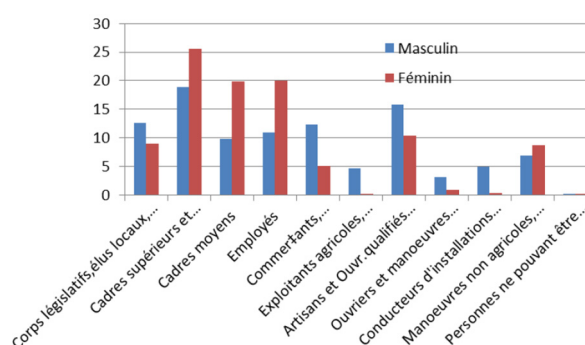


Figure 3. Distribution des migrants de retour selon le sexe et la profession (RGPH 2004, Maroc)



Ces commentaires s'appliquent également aux deux sexes qui présentent des profils relativement semblables. La plus forte proportion de femmes dans les professions de cadres et d'employées est liée à leur faible participation dans l'industrie et au fait que les migrantes qui travaillent sont souvent jeunes et diplômées.

Les migrants de retour revenus avec un diplôme travaillent souvent dans l'administration ou dans le privé. D'autres sont artisans à leur compte ou employeurs si leur entreprise a pris de l'importance.

Les enquêtes de 2003 et 2008, émergence des investisseurs

Les deux enquêtes de 2003, à Souss-Massa-Draa et Grand Casablanca (CERED de 2003), et de 2008, à Tanger, Tétouan, Larache et Chechaouen (AMERM de 2008), avaient pour but de mesurer l'impact de la migration de retour sur le développement local⁴.

L'enquête de 2003 reposant sur un fichier administratif complété par la méthode « boule de neige », compte une plus grande proportion de migrants retraités (67 %) que l'enquête de 2008. Ainsi, 81 % des migrants enquêtés en 2003 avaient 55 ans ou plus, contre 58 % pour l'enquête 2008. Ces proportions sont plus importantes que celles observées au RGPH 2004 (28 %). Cela est dû, probablement au choix d'un fichier de migrants de retour pour l'enquête de 2003 et au fait que de nombreux migrants en retour temporaire, notamment des jeunes et des étudiants, n'ont pas été retrouvés par l'enquête de 2008 ; les deux enquêtes ont de plus dû recourir à la méthode boule de neige pour constituer leur échantillon (il n'est par conséquent nullement représentatif). C'est pourquoi les méthodes de traitement par classification ont été privilégiées.

Les questionnaires utilisés étaient aussi légèrement différents. Le questionnaire de l'enquête de 2003 comportait une section biographique des migrations internes et internationales des enquêtés. L'enquête de 2008 utilisait le questionnaire des enquêtes MIREM qui n'inclut pas de biographie. Alors que l'enquête

⁴ L'enquête de 2008 incluait aussi un échantillon de ménages ayant un migrant récent et recueillait des informations sur ses caractéristiques socio-économiques, ses transferts et ses investissements au Maroc.

2003 enregistrait des informations sur chacun des projets (pour trois projets au plus), l'enquête de 2008 considérait les projets en bloc et saisissait mal leur temporalité et leur localisation dans le cas de projet qui n'étaient plus en cours ou de plusieurs projets dans des localisations différentes⁵. Ainsi, le montant des projets était considéré globalement pour l'ensemble des projets, et la localisation de chaque projet n'était pas connue. L'enquête demandait ainsi si le projet était situé dans le lieu de naissance ou de résidence du migrant avant sa migration, sans préciser s'il s'agissait de milieu rural ou urbain ; de plus ces lieux peuvent être devenus urbains depuis le départ du migrant, empêchant une mesure plus large de l'impact des investissements en milieu rural ou urbain. Il faut aussi noter que les projets considérés dans l'enquête de 2008 incluaient la construction d'une maison pour usage personnel ou en tant qu'investissement locatif qui n'étaient pas considérés dans l'enquête de 2003. Pour rendre les données des deux enquêtes comparables, on a exclu dans cette étude les investissements dans l'immobilier seul.

Périodes et destinations de la migration

Les régions enquêtées dans ces deux enquêtes présentent une ancienneté différente de la migration. Celle-ci apparaît plus ancienne à Souss Massa Draa et à Grand Casablanca qu'à Tanger et elle est la plus récente à Tétouan – Larache (tableau 1).

Tableau 1. Période de premier départ des migrants de retour (%)

	Tétouan-Larache 2008	Tanger 2008	Souss 2003	Casablanca 2003
1930-39			0,4	0,1
1940-49			6,1	1,8
1950-59	1,5	0,0	31,9	7,6
1960-69	17,8	24,6	42,4	34,1
1970-79	22,7	40,9	16,3	31,5
1980-89	15,9	19,0	2,2	14,8
1990-99	26,1	12,7	0,6	9,3
> 2000	15,5	2,8	0,1	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Enquête CERED 2003, enquête AMERM 2008

Les destinations de la migration varient également. Les migrants des villes ont des destinations plus variées que les migrants ruraux qui se concentrent plus sur les destinations traditionnelles (France) à Souss Massa Draa ou nouvelles (Espagne) à Tétouan – Larache (tableau 2). La plus grande diversité observée à Tanger en 2008 par rapport à Casablanca en 2003 est sans doute en partie liée au développement récent de la migration vers l'Italie et l'Espagne. La proximité géographique (Tanger) et la présence plus ou moins ancienne de la migration marocaine en fonction des origines géographiques ont une influence non négligeable.

⁵ L'information sur la localisation, le secteur économique, le mode financement (sauf le montant) et le nombre de personnes employées n'est pas disponible pour chaque projet.

Tableau 2. Pays de destination des migrants de retour (%)

	Tétouan-Larache 2008	Tanger 2008	Souss 2003	Casablanca 2003
France	16,3	11,5	90,2	58,7
Pays Bas	13,3	14,7	3,0	4,8
Espagne	58,3	25,4	0,0	0,8
Belgique	3,4	23,4	3,6	4,0
Italie	0,8	5,6	0,5	12,9
autre Europe	4,5	14,6	1,5	4,0
Lybie	1,1	0,8	0,3	6,8
Arabie Saoudite	0,0	2,8	0,2	4,0
Autres pays	2,3	1,2	0,6	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Enquête CERED 2003, enquête AMERM 2008.

Réalisation de projets

Même après avoir retiré les investissements dans l'immobilier seul de l'enquête de 2008, il apparaît une fréquence plus élevée de la réalisation de projets dans cette enquête que dans celle de 2003. Ceci s'observe pour tous les milieux, avec 85 % des migrants de retour à Tanger ayant réalisé un projet contre 36 % à Casablanca, et 31 % à Tétouan – Larache contre 18 % à Souss Massa Draa. Les mêmes écarts s'observent pour les projets de plus de 500 000 Dirhams. L'écart entre l'urbain (Casablanca, Tanger) et le rural apparaît plus important pour les grands projets que pour l'ensemble des projets.

A partir de 45 ans, la fréquence de la réalisation de projets (tous projets, projets de 500 000 Dh ou plus, ou projet créant des emplois⁶) est plus élevée dans l'enquête de 2008 que dans celle de 2003⁷ (figure 4). La raison pour laquelle les migrants de retour âgés dans l'enquête 2003 ont moins souvent réalisé de projet peut être lié à l'ancienneté de leur migration, à une époque où le principal investissement était de construire sa maison pour le retour. L'investissement productif des migrants s'est beaucoup développé dans la première décennie de ce siècle.

La fréquence de la réalisation de projets selon la durée de la migration est aussi plus élevée dans l'enquête 2008 à partir de la durée 10 ans ou plus (figure 5). On observe dans les deux enquêtes une baisse de la réalisation de projets aux durées longues, plus tôt : dès les durées 20 ans et plus dans l'enquête de 2003, que dans l'enquête 2008. Dans celle-ci, la baisse apparaît plus tôt et est plus rapide pour les employeurs. Ceci corrobore le fait que les migrants partis le plus anciennement et donc parmi les plus âgés (cf. ci-dessus) ont moins réalisé de projets.

⁶ Être employeur est avoir au moins un salarié (enquête 2003) ou déclarer être « employeur/chef d'entreprise » (enquête 2008). L'enquête 2008 ne demande pas le nombre exact d'employés, mais : moins de 5, 5 à 10, etc...

⁷ Vu les faibles effectifs aux âges inférieurs à 35 ans de l'enquête 2003, les résultats avant cet âge ne sont pas significatifs dans cette enquête

Tableau 3. Proportions (%) des migrants de retours ayant réalisé des projets selon valeur (Dhs) de ces projets

	Tétouan-Larache	Tanger	Souss	Casablanca
Projet	31,1	84,9	18,4	36,4
projet > 500 000	11,4	77,8	2,8	12,2

Sources : Enquête CERED 2003, enquête AMERM 2008

Figure 4. Proportions (%) des migrants de retours ayant réalisé un projet selon l'âge et le type de projets (K. Kateb., J.L. Rallu, 2011)

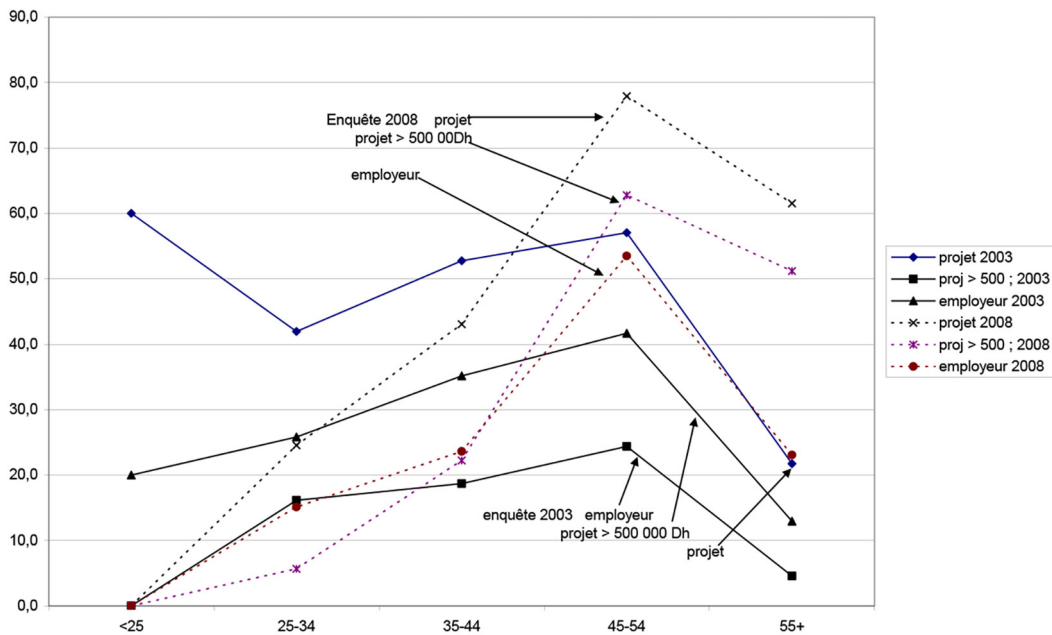
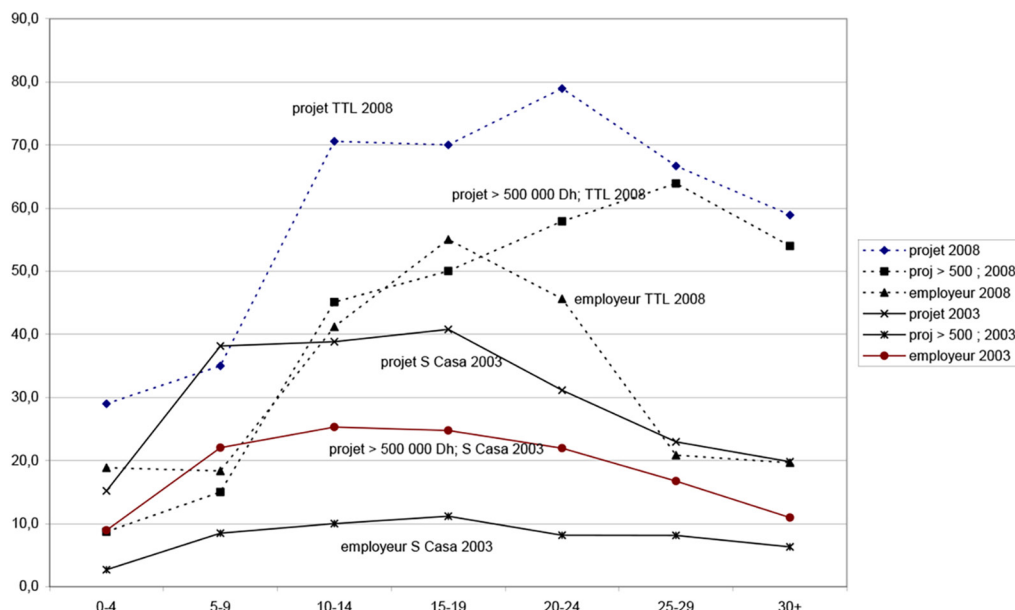


Figure 5. Proportions (%) des migrants de retours ayant réalisé un projet selon la durée de la migration et le type de projets (K. Kamel, J.L. Rallu, 2011)



Dégager les profils principaux à l'aide d'une classification typologique automatique

Les trois enquêtes (du CERED (2003), du MIREM (2006) et de l'AMERM (2008)) ont été soumises aux mêmes traitements statistiques. La classification automatique se fait à la suite d'une analyse factorielle (ACM). L'intérêt de cette technique est de faire ressortir les profils des enquêtés tout en laissant la possibilité de l'émergence de nouveaux profils à la faveur de nouvelles enquêtes.

L'enquête Grand Casablanca et de Souss-Massa-Draa (2003-2004) : les retraités d'abord

Elle a touché 1467 personnes, l'âge moyen des enquêtés est de 64 ans, 73 % des enquêtés ont 60 ans et plus dont plus de un sur trois ont 70 ans et plus. Les enquêtés sont de sexe masculin (98 %). Ils appartiennent globalement aux vagues migratoires des années 1960-70. Pour constituer les profils qui résultent de l'enquête, 19 variables actives (70 modalités sur les 132 ont été retenues par le traitement statistique). Elles concernent les caractéristiques démographiques (âge, sexe, statut professionnel, situation matrimonial au départ, milieu résidentiel) et socioéconomiques (niveau d'instruction, appréciation de la situation financière au départ et au retour, raison de la migration, intention sur la durée de la migration, et degré de satisfaction des résultats découlant des différents projets etc.). Les meilleures partitions sont 6, 4 ou 10 classes. Il sera fourni les caractéristiques de la partition en 6 classes.

Les trois premiers profils regroupent des retraités, la moyenne d'âge y est supérieure à 68 ans et la durée de la migration supérieure à 20 ans. Ils représentent 1083 des 1467 enquêtés. Le premier profil regroupe les individus d'origine rurale qui ont été enquêtés dans le Souss-Massa-Draa, chômeurs avant la migration ou travailleurs dans l'agriculture pas forcément salarié, ils ont émigré en France, de faible niveau d'instruction ils vivent de leur pension de retraite et sont propriétaires fonciers. Les deux autres profils de retraité sont issus du milieu urbain et ont été enquêtés dans le Grand Casablanca. Les uns ont émigrés en France les autres en Belgique. Contrairement au premier profil, ce sont des personnes occupées, salariées, avant la migration les uns dans le BTP les autres dans l'artisanat et l'industrie. Certains ont effectué à leur retour un ou plusieurs investissements.

Le quatrième profil comprend 84 individus (5,7 % des enquêtés) dont la moyenne d'âge est 38,2 ans et dont la durée moyenne en émigration (Italie) est d'une dizaine d'années. De niveau d'instruction secondaire ou plus, ils se sont déclarés étudiants à leur départ du Maroc. Au retour, ils sont actifs occupés en tant que salariés ou indépendants.

Le cinquième profil recouvre un effectif de 161 individus (10,9 % de l'échantillon) la moyenne d'âge est de 55,4 ans et le temps passé en émigration (Italie) 3 ans. Il s'agit d'individus originaires de zones urbaines qui ont été enquêtés dans le Grand Casablanca. De niveau d'instruction primaire ou secondaire, ce sont des actifs occupés et ils se sont déclarés indépendants ou employeurs. Mariés, ils se distinguent du groupe précédent par l'âge, la situation matrimoniale et le niveau d'instruction.

Le sixième groupe comprend 139 individus (9,5 % de l'échantillon) d'âge moyen supérieur à 50 ans et qui ont passé en moyenne une douzaine d'années à l'étranger (Lybie ou Arabie Saoudite). Il s'agit d'individus originaires de zones urbaines enquêtés dans le Grand Casablanca. Les individus ayant fait l'objet d'un retour forcé sont dans ce groupe. Ils ont un niveau d'instruction secondaire. Chômeurs ou

salarié de l'industrie avant la migration, ils se déclarent actifs occupés à leur retour. Ils sont soit salariés soit des indépendants ayant réalisé un ou plusieurs investissements.

L'enquête AMERM : Définir les investisseurs par l'analyse factorielle

Le même traitement statistique a été effectué sur les données de cette enquête (échantillon de 516 individus). Les variables actives (30 variables, 94 modalités après apurement au seuil de 2 %) retenues sont celles qui fournissent les caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, niveau d'instruction, statut professionnel, situation matrimoniale au départ, milieu résidentiel) les caractéristiques économiques (propriétaire foncier, transfert et leur fréquence, réalisation d'investissement etc.) et les caractéristiques d'opinion et de motivation (appréciation de la situation financière au départ et au retour, raison de la migration, intention sur la durée de la migration etc.). Les modalités relatives à l'âge participant à la formation des axes sont limitées à 45-54 ans et 55 ans et plus, les autres groupes d'âges sont utilisés comme des modalités illustratives.

Les autres variables nominales (13 pour 47 modalités) ou continues (5) sont utilisées comme illustratives pour suggérer les similitudes et les différences entre les groupes d'enquêtés. Il s'agit notamment celles relatives à la vie familiale, au secteur d'investissement, au montant des transferts, aux perspectives en matières de migration etc.

L'analyse factorielle montre une nette opposition sur tous les axes sauf sur un, entre migrants ayant séjourné en Espagne (218 enquêtés) avec ceux ayant séjourné en France (72 enquêtés). L'opposition est relativement forte selon les diplômes, la situation par rapport à l'emploi et à l'investissement, au sexe et à la situation matrimoniale ainsi qu'au type d'habitation (fig. 1). Il est fort probable que cela résulte d'un biais de sélection opéré par les différentes enquêtes. Concernant les vagues migratoires sur le premier axe s'oppose les migrants ayant effectué leur migration avant 1990 à ceux l'ayant effectué après cette date. Sur le second et le troisième l'opposition se fait entre ceux qui ont migré dans les années 1980 à ceux qui les ont précédés. Sur l'axe 5 les migrants des années 1980 et 1990 s'opposent aux autres.

Le partitionnement hiérarchique en 3, 4 et 9 classes permet de tirer les conclusions nécessaires à l'intelligibilité des données (voir Dendogramme amerm 2008, en annexe) résultant de la synthèse obtenu à partir de l'ACM. Les différentes modalités qui décrivent les individus qui se ressemblent au départ de la migration se retrouvent dans une classe déterminée. La typologie résultant de la classification est assimilée ici aux profils des groupes d'individus au moment de l'enquête. Il a été retenu la partition en 4 classes qui semble être celle qui répartit au mieux les effectifs.

La classe 1 (effectif 111 individus, 21,5 %) regroupe les migrants âgés de 55 ans et plus, retraités (45,5 % des retraités pensionnés), mariés. Faiblement scolarisé ou sans instruction. Ils ont émigré dans les périodes 1960 à 1979 principalement vers la France et avaient un CDD au départ. Ils sont originaires des zones rurales, certains sont propriétaires fonciers et possèdent en moyenne une quinzaine d'hectares. Ils ont investi dans la construction de leur logement et dans l'immobilier. Ils se sont installés au retour dans un lieu différent de leur lieu de naissance. Ils ont participé au financement de mosquées, routes et alimentation en eau. Ils considèrent que leur vie actuelle est meilleure. Ils n'ont pas d'employé. Ils effectuent des séjours intermittents dans le pays d'émigration.

La classe 2 (effectif 103, 19,96 %) regroupe les migrants âgés de 35 à 44 ans originaires du milieu urbain. Ils n'ont pas de propriétés foncières et ont un niveau d'instruction principalement du supérieur (43 % des effectifs). Ils ont émigré pendant les périodes 1980 à 1999, principalement vers l'Espagne, ont effectué des transferts financiers (1 000 € en moyenne). Indépendants réguliers, ils ont effectué des investissements au Maroc à partir d'un autofinancement et emploient 1 à 5 personnes. Ils avaient 7 personnes à charge avant leur émigration.

La classe 3 (effectif 215 individus, 41,7 %) regroupe les migrants âgés de 45 à 54 ans et ceux âgés de 55 ans et plus (51,5 %) originaires du monde rural, mariés ; certains sont propriétaires fonciers et possèdent en moyenne 16 d'hectares. Faiblement scolarisés ou sans instruction, ils ont émigré dans les périodes 1980 à 1989 et étaient propriétaires au départ. Ils ont effectué des transferts d'argent pendant leur séjour (200 à 500 €). Ils ont investi dans les cafés, boulangerie et pâtisserie ou l'hôtellerie. Entrepreneurs, ils emploient 6 à 10 personnes (35 %) Certains emploient de 11 à 50 personnes (12 %).

Ils considèrent que leur vie actuelle est meilleure ayant connu une amélioration de leur situation pendant leur séjour. Et pensent que leur retour est définitif. Ils ont participé au financement de routes et alimentation en eau. Ils considèrent que leur vie actuelle est meilleure. Ce sont des migrants en retour volontaire.

La classe 4 (effectif 87 individus, 16,9 %) regroupe les migrants âgés de 25 à 44 ans. Célibataires ils ont fait l'objet d'un retour forcé. Scolarisés dans le primaire ou plus, le plus souvent dans le secondaire, ils ont émigré principalement vers l'Espagne et envisageaient une migration définitive au départ. Ils sont originaires des zones urbaines. Ils sont, le plus souvent, indépendants réguliers (27,6 %) salariés en CDD (20,7 %) ou chômeurs (8 %).

L'enquête MIREM

L'enquête⁸ concerne les trois pays (Algérie (332) Maroc (330) et Tunisie (330)) Plus d'un tiers des enquêtés sont d'origine rurale et de niveau d'instruction variable. Les enquêtés ayant déclaré avoir fait des études supérieures représentent un effectif de 258 individus, ceux ayant un niveau secondaire 268 et le reste collège ou moins. Les deux tiers avaient un travail avant la migration et un tiers était au chômage. S'ils sont 27,2 % des personnes nés au Maroc à avoir migré sans documents (dont 2,2 % avec de faux documents) ils sont respectivement 13,8 % des nés en Tunisie (1,6 % avec de faux documents) et 4,5 % des nés en Algérie (2,7 %) à être dans ce cas. Plus d'un tiers des enquêtés ont déclaré être entrés avec des visas de tourisme.

Pour constituer les profils qui résultent de l'enquête, 28 variables ont été retenues. Elles concernent les caractéristiques démographiques (âge, sexe, statut professionnel, situation matrimoniale au départ, milieu résidentiel) et socioéconomiques (niveau d'instruction, appréciation de la situation financière au départ et au retour, raison de la migration, intention sur la durée de la migration, et degré de satisfaction des résultats découlant des différents projets etc.). Parmi les enquêtés, il y a un nombre significatif de personnes qui ont fait l'objet d'une expulsion (30 % des enquêtés au Maroc et près de 20 % des enquêtés en Algérie et en Tunisie).

⁸ (J-P. Cassarino, 2008)

En ce qui concerne l'analyse factorielle, les modalités actives concernent le pays de naissance, le niveau d'instruction, le milieu résidentiel, la situation professionnelle, la branche d'activité, la situation matrimoniale, les conditions administratives du retour, les projets d'investissement et les opinions concernant la situation au retour sur le plan financier et les conditions d'accueil. Les variables illustratives (6 variables et 21 modalités associées) portent sur l'expérience acquise et sur les sentiments après le retour. L'opposition marquée entre les enquêtés au Maroc et ceux nés en Algérie et en Tunisie, qui se dégage de l'analyse statistique descriptive, a disparu, au profit d'une répartition dans le plan factoriel plus contrastée. Sur l'axe 1, Algériens et Tunisiens s'opposent aux Marocains, sur l'axe 2, les Marocains et Tunisiens s'opposent aux Algériens, sur l'axe 3, Marocains et Algériens s'opposent aux Tunisiens. Et ainsi de suite sur les autres axes. La migration aurait affermi les identités nationales chez les personnes enquêtées.

La partition optimale obtenue par la classification hiérarchique est constituée de 7 classes, 2 classes de migrants marocains, 2 d'algériens et 1 de tunisiens et 2 classes incluant les migrants des 3 nationalités. Deux profils de migrants ayant été forcés au retour, le premier regroupe principalement des Marocains (N = 77 ; 7,8 % des effectifs) et le second regroupe les 3 nationalités (N = 147 ; 14,8 %). Ils sont constitués de personnes de niveau d'instruction primaire ou moins, qui sont retournés dans la résidence d'avant leur migration (généralement au sein de leur famille) qui ne sont pas satisfait de leur situation et qui vive très mal leur situation et n'ont qu'un seul objectif celui de tenter une nouvelle migration. Les deux groupes se différencient par la caractéristique se rapportant à la situation professionnelle au retour. Le profil de retour forcé composé principalement de Marocains (âge moyen 36,7 ans) qui sont au chômage au moment de l'enquête. Alors que le second est composé d'individus des trois pays (âge moyen 38 ans) qui ont la caractéristique de travailleurs autonomes ou saisonniers dans le commerce ou l'agriculture. Le second profil des migrants de retour enquêtés au Maroc (N = 211 ; 21,3 %) est composé de personnes dont l'âge moyen est 42,5 ans qui ont un niveau d'instruction du secondaire ou moins et qui sont retournés avec des projets dans les commerces et services. Ils sont majoritairement séparés ou divorcés.

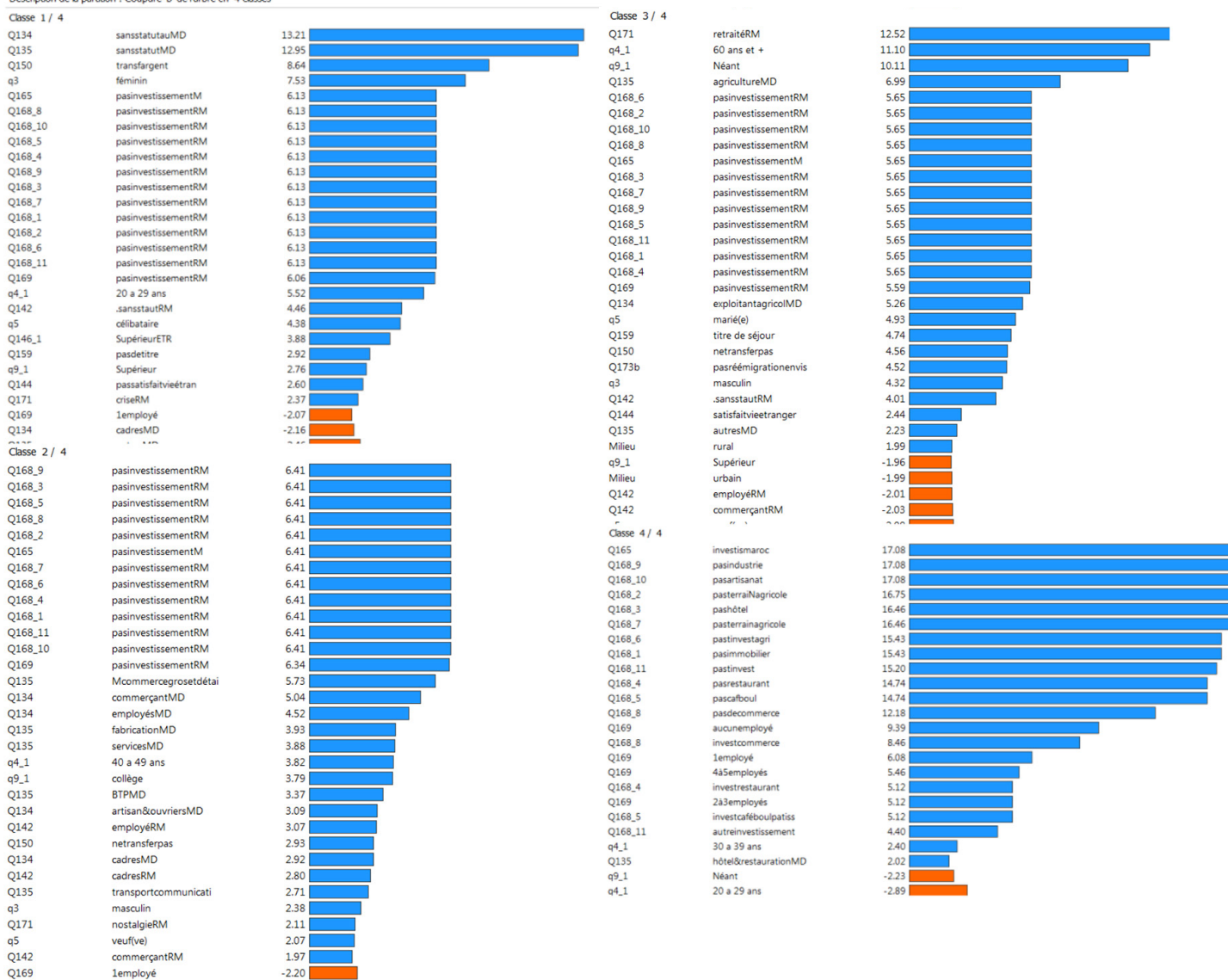
Les profils qui distinguent les Algériens des autres nationalités sont très fortement différenciés entre eux par toutes les caractéristiques. Le premier est composé de retraités (N = 205 ; 20,7 %) dont l'âge moyen est de 65,0 ans sans niveau d'instruction ou primaire seulement. Ils sont d'origine rurale et sont satisfait des conditions de leur retour. Le second est composé d'individus âgés de 40,8 ans en moyenne (N = 80 ; 8,1 %) dont le niveau d'instruction comprend le secondaire et plus et qui sont d'origine urbaine. Ils occupent un emploi temporaire ou permanent et sont satisfait de leur condition de retour.

Le profil des enquêtés tunisiens (N = 155 ; 15,6 %) est composé d'entrepreneurs et de chefs d'entreprise qui ont investi dans l'hôtellerie et la restauration pour certain et d'autres dans l'industrie manufacturière. Ils ont financé eux-mêmes leur investissement ou ont eu recours au crédit bancaire. D'origine urbaine, ils ont un niveau d'instruction secondaire ou plus et sont généralement mariés.

Le dernier profil qui se dégage de l'enquête MIREM regroupe des individus enquêtés dans les trois pays (N = 117 ; 11,8 %) dont l'âge moyen est 39,4 ans. Ils sont d'origine urbaine et ont un niveau d'instruction Deug ou plus. Ils occupent un emploi temporaire ou permanent le plus souvent dans les différents cycles d'enseignement. Ils sont probablement de retour après une migration pour études.

Classification automatique en quatre classes enquête AMERM 2008

Description de la partition : Coupure 'b' de l'arbre en 4 classes



En conclusion

Malgré les biais, plus ou moins important (méthode « boule de neige » totale ou partielle) échantillons respectifs on retrouve à partir des processus de classification dans les trois échantillons une catégorie d'individus, retraité originaires du monde rural qui se sont installés en partie dans leur région d'origine avant migration (propriétaire foncier principalement). Une autre partie ayant les mêmes caractéristiques se sont installés en milieu urbain avec acquisition d'un logement et ayant parfois fait l'acquisition d'un petit commerce. Ils sont satisfaits globalement des conditions de leur réinsertion. Généralement satisfait de leur réinsertion et ayant une opinion positive de leur période de migration et de leur vie dans leur pays d'origine. Contrairement aux enquêtés ayant eu un retour forcé qui envisagent une réémigration et exprime une opinion très négative sur leur condition de vie et leur perspective.

L'enquête AMERM 2008, dont l'échantillon a été constitué à partir du recensement 2004 et complété par la méthode « boule de neige », met en évidence un groupe d'individus qui bénéficient d'une pension de retraite et qui ont effectué des investissements dans différents secteurs d'activité et employant un nombre plus ou moins grand de salarié. Ils montrent que plus en plus de migrants en fin d'activité peuvent mettre les opportunités de créer des entreprises dans leur pays d'origine (taux de change et fiscalité favorables, et marché national en expansion etc.)

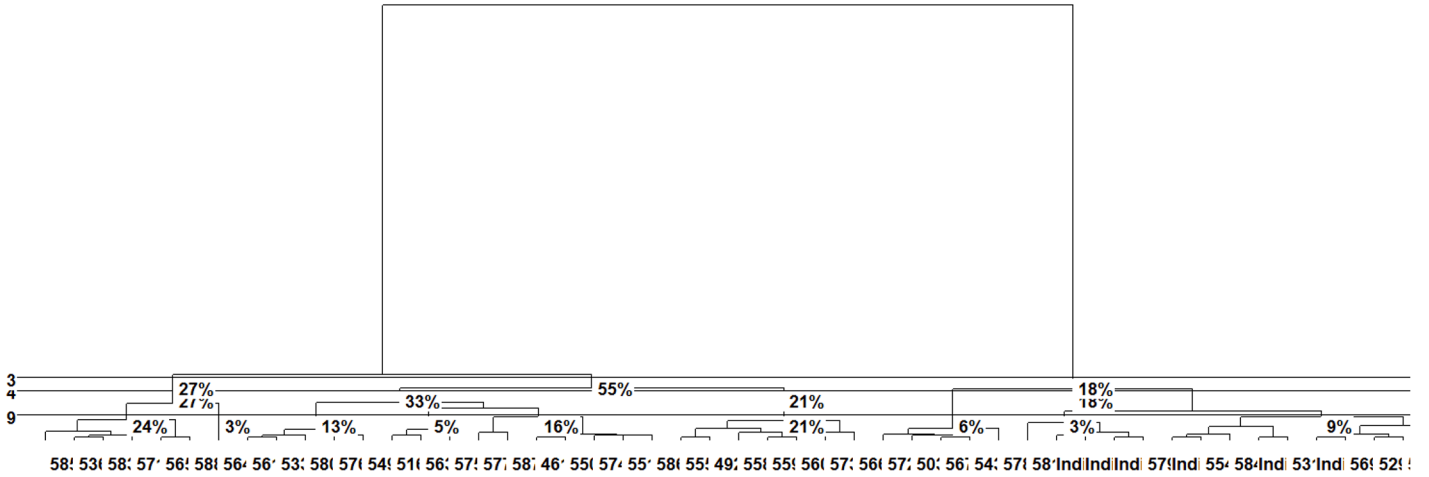
Bibliographie

- Cassarino J.-P. (ed.). 2008. *Return Migrants to the Maghreb Countries: Reintegration and Development Challenges*, MIREM General Report, RSCAS/EUI, 2008.
- Collyer M., Cherti M., Lacroix T., Van Heelsum A. 2009. *Migration and Development: The Euro-Moroccan Experience*, Journal of Ethnic and Migration Studies, 35: 10, pp. 1555-1570.
- Fargues P. 2003. L'émigration en Europe vue d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, Revue Esprit, décembre 2003, p. 125-143.
- Hamdouche B., Mghari M., El Mouaatamid B., Harrami N. 2005. La réinsertion des migrants de retour au Maroc : Analyse des résultats de l'Enquête sur la Migration de Retour des Marocains Résidant à l'Étranger de 2003-2004.
- Hamdouche B., all. 2001. *Les Marocains résidant à l'étranger : une enquête socio-économique* INSEA, Rabat, avec le soutien du FNUAP, 247 p.
- Hammouda N.-E., 2008. Migration circulaire : cas de l'Algérie, Analytical and Synthetic Notes, Carim.
- Khachani M., Mghari M. 2009. *Étude : Départs et retours des migrants internationaux au Maroc : leur impact sur le développement local*, AMERM, 138 p.
- Kateb K., Rallu J.-L. 2009. Les difficultés de la mesure des courants migratoires : le cas particulier de l'Algérie, in Les migrations Algériennes, éditeurs, A. Hammouche et H. Abdellaoui, Publication de la faculté des sciences sociales et humaines de l'université d'Alger, p. 97-110.
- Kateb K., Rallu J.-L. 2011. Investissements des migrants de retour : Quels impacts et quelles politiques pour les accroître, acte du colloque dynamique migratoire, migration de retour et impacts sur les sociétés d'origine au Maghreb et en Afrique de l'ouest, éditions AMERM/IRD, p135-159.
- Kateb K. 2004. Des populations à l'étroit dans un vaste territoire, dans Questions internationales, n° 10, spécial Maghreb, 2004, la Documentation française, p. 34-40.
- Kateb K. 2004. *De l'étranger à l'immigré et de l'ethnique au religieux : Les chiffres en question ?* dans l'Islam en France, Revue Cités, hors série, Paris, CNRS/PUF, mars 2004, pp. 33-44.
- Kateb K. 2003. *Population et organisation de l'espace en Algérie* dans l'Espace géographique, n° 4-2003, Paris, édition Bélin-Reclus, p. 311-333.
- Kateb K. 2001. Immigrés et Indigènes dans l'Algérie coloniale (la gestion des flux migratoires), dans *Identifications ethniques. Rapports de pouvoir, compromis, territoire* ouvrage collectif sous la direction d'Hélène Bertheleu, Paris, édition L'Harmattan, septembre 2001, pp. 23-43.
- Khandriche M., Bennacer A., Kouidri M. 1999. *Le nouvel espace migratoire franco-algérien des données et des hommes*, Aix-en-Provence, Edisud, 167 p.

- Labdelaoui H. 2010. Les dimensions socio-politiques de la migration hautement qualifiée en Algérie, Analytical and Synthetic Notes, Carim.
- Labdelaoui H. 2009. La dimension sociopolitique de la question *Migration et développement* en Algérie, Analytical and Synthetic Notes, Carim.
- Labdelaoui H. 2008. La dimension socio-politique de la migration circulaire en Algérie, Analytical and Synthetic Notes, Carim.
- Lahlou M. 2006. Migration de retour au Maroc, une approche socio-économique et institutionnelle, MIREM, RSCAS/EUI, 2006.
- Musette M. S. 2010. Algérie : migration, marché du travail et développement, Organisation internationale du Travail (Institut international d'études sociales).
- Rallu J.-L. 2009. Urban drift, urban growth, urban youth, in *A New Generation Youth lifestyle; Influence and Impact*, Monica Rao ed., Hyderabad, India: Icfai University Press, pp. 68-96.
- Rallu J.-L. 2008. One-way or both-ways migration surveys, in *International Migration in Europe: New Trends and New Methods of Analysis*, C. Bonifazi, M. Okolski, J. Schoorl, P. Simon, eds., IMISCOE, Amsterdam Univ. Press, pp. 273-292.
- Rallu J.-L. 2008. Population, Migration and Development in Asia, with Special Emphasis on the South Pacific: The Impact of Migration on Population and the MDGs, in *ESCAP, Expert Group Meeting on Migration and Development*, ESCAP, Bangkok. http://www.un.org/esa/population/meetings/EGM_Ittmig_Asia/P02_Rallu.pdf
- Rallu J.-L., Munoz-Perez F., Carrilho M.J. 2000. Return migration from Europe to Spain and Portugal, *Studi Emigrazione/Migration Studies*, XXXVII, n. 139, 2000, pp. 625-649.
- Rallu J.-L. 2003. L'étude des migrations de retour : données de recensement, d'enquêtes et de fichiers, in *Démographie : analyse et synthèse vol. IV, Les Déterminants de la migration*, G. Caselli, J. Vallin et G. Wunsch éditeurs, INED, Paris, pp. 199-209.

Annexes

Dendrogramme des migrants de retour enquête AMERM 2008



ACM enquête AMERM 2008 partition en 4 classes

